

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2009

Présents : Alain Blanquer (Maire), Jean Arrufat, Jacques Bernard, Jean-Philippe Cazabat Marie-Claude de Murcia, Christiane d'Halluin, Laurent Gautreau, Hélène Marchal, Pierre Usselmann

Absents : Chantal Monnier-Pujol (procuration à Marie-Claude de Murcia), Christian Ollier (procuration à Alain Blanquer)

Secrétaire de séance : Jean-Philippe CAZABAT

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 23 avril 2009. Celui-ci est approuvé à la majorité (1 vote contre).

Ordre du jour :

1. Tarif de l'adhésion à la bibliothèque
2. Organisation des élections européennes
3. Questions diverses

1. Tarif de l'adhésion à la bibliothèque

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 24 octobre 2008 portant création d'une bibliothèque municipale en partenariat avec la Direction Départementale du Livre et de la Lecture.

Il propose de fixer à présent le tarif de l'adhésion à la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit le tarif d'adhésion :

- 5 euros par adulte à raison de 3 livres par semaine
- Gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans.

2. Organisation des élections européennes du 7 juin 2009

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00. Le bureau de vote se tiendra salle Pierre Ollier.

3. Questions diverses

a) Travaux sur les réseaux EU et AEP

Ils sont en bonne voie. Le compte rendu des essais d'eau sera reçu mi-juin.

b) Futurs travaux d'alimentation en eau potable : réservoir, forage du bourg, ...

Le dernier projet fait état d'un surcoût de 130 000 €. Si ce projet est retenu une demande de subvention complémentaire sera nécessaire.

Toutefois, il convient d'envisager de modifier le projet pour réviser les prix à la baisse.

c) Salle d'activités du Mas de Roujou

Le gros œuvre est terminé. Le toit va être posé.

d) Projet d'une salle polyvalente à l'ancienne école

Le CAUE donnera son avis sur le projet.

e) Mise en sécurité électrique des locations

Le dossier est en cours.

f) Marché pour les petits travaux sur la commune

Deux entreprises sur quatre ont répondu : ABES Joël et Edgar SALSON de Salasc.

L'offre présentée par Joël ABES se classe en première place après application des critères de sélection.

Le marché passé selon une procédure adaptée sera signé pour un an.

g) Grille avaloir en travers de la chaussée sous l'école

Après discussion sur le sujet évoqué par Mme MARCHAL, décision est prise de contacter le Maître d'ouvrage sur la conduite à tenir.

h) Atelier poterie et activités diverses

Mme de MURCIA informe l'assemblée que l'atelier poterie sera momentanément fermé à partir du mercredi 24 juin pour cause de déménagement à la salle Pierre Ollier les 1^{er} et 2 juillet.

Le 8 juillet un goûter sera organisé par la bibliothèque.

Un quatuor à cordes jouera à l'église de Lieuran le 28 juillet.

i) CCAS

Le conseil d'administration du CCAS sera réuni le 9 juin à 18h00 (question sur le RSA).

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la séance est levée.

Vu par nous, Maire de la commune de Lieuran-Cabrières, pour être affiché le 4 juin 2009.